



COMMUNE DU LANDERON

Commission Financière et de Gestion

Le Landeron, le 25 janvier 2010

Rapport de la commission financière et de gestion relatif aux objets du Conseil général du jeudi 18 février 2010

La commission financière et de gestion (CFG) s'est réunie le 25 janvier 2010 afin de délibérer des points à l'ordre du jour du Conseil général du jeudi 18 février 2010.

Elle a pu poser ses questions au Conseil communal (CC) lors de la séance du 25 janvier 2010. La CFG se prononce exclusivement sur les points 3 et 4 de l'ordre du jour.

3. Crédit global de CHF 260 000 pour divers travaux de rénovation et d'assainissement du Centre scolaire et sportif des Deux Thielles (C2T)

Arrêté 1167

En l'absence de connaissances techniques sur l'ensemble des points concernés, la CFG préavise favorablement cette demande mais émet quelques doutes sur l'utilité d'une cloison de séparation.

4. Modification du plan d'aménagement – Zone d'utilité publique (ZUP) secteur K (hangar du feu) et adaptation de la zone des abords du Bourg (ZAB)

Arrêté 1168

Après les explications données par le CC, la CFG soutient le CC dans cette réaffectation du plan d'aménagement.

Commission Financière et de Gestion

Présents, le 25.01.2010 : Clément Meyrat, président ; Jacques Savoy, secrétaire ; Gilliane Bürli ; Marcel Doleyres ; Karim-Frédéric Marti.

Excusés : Patricia Brossard, Pierre de Marcellis.